

## **ASSURANCE DES BIENS EN LOCATION MEUBLEE ET SAISONNIERE**

### **Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre les spécificités de l'assurance appliquée à la location meublée et saisonnière
- Identifier les risques particuliers liés à ces biens (fréquence d'occupation, dégradations, sinistres)
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire applicable (Code civil, Code de la construction et de l'habitation, Code du tourisme)
- Analyser les produits d'assurance adaptés (multirisque habitation, garanties saisonnières, contrats spécialisés)
- Intégrer le rôle de l'intermédiaire (devoir de conseil, adaptation des garanties, gestion des sinistres)
- Étudier des cas pratiques et en tirer des bonnes pratiques pour la profession
- Renforcer ses compétences en matière de pédagogie client et de conformité réglementaire

### **Public visé :**

- Intermédiaires en assurance (IAS)
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Collaborateurs d'agences et de cabinets de courtage
- Professionnels de l'immobilier impliqués dans la location meublée ou saisonnière

### **Prérequis :**

Aucun. Une première expérience dans l'assurance ou la gestion locative est un atout.

### **Durée :**

15 heures (module de formation continue IAS)

### **Modalité pédagogique :**

Formation à distance (e-learning)

### **Méthodes pédagogiques :**

- Support de cours détaillé
- Études de cas et mises en situation pratiques
- Quiz d'évaluation à la fin de chaque partie

**Attestation :**

Attestation de formation délivrée, reconnue dans le cadre de l'obligation de formation continue de 15 h annuelles pour les IAS (directive DDA).

**Conformité réglementaire :**

- Code des assurances (articles L.521-1, L.521-4 et L.112-2-1)
- Directive DDA 2016/97/UE et transposition française
- Recommandations ACPR et France Assureurs
- Obligations ORIAS de formation continue des intermédiaires

**Accessibilité :**

Module accessible en ligne, compatible PC, tablette et smartphone.

**PROGRAMME DE FORMATION**

Partie I – Introduction générale

Partie II – Cadre juridique et réglementaire

Partie III – Les risques assurables et garanties principales

Partie IV – Produits d'assurance adaptés à la location meublée et saisonnière

Partie V – Le rôle de l'intermédiaire en assurance

Partie VI – Études de cas pratiques et perspectives

Conclusion